

savoir que les livres scolaires et les livres achetés par les bibliothèques ne sont pas taxables. Elle a l'air de dire que tous les livres sont taxés à outrance, ce qui n'est tout simplement pas vrai.

Le ministre des Finances a pris un engagement ferme sur ce chapitre, et il tiendra parole, mais il ne modifiera pas la TPS maintenant. Elle doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier. Je demande de nouveau à la députée de communiquer avec ses amis sénateurs pour les convaincre de revenir à la raison en adoptant ce projet de loi le plus tôt possible pour que les entreprises qui se sont déjà équipées en prévision de cette taxe, ne perdent pas des centaines de milliers de dollars.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Maurice A. Dionne (Miramichi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense. Le ministre sait sans aucun doute que la capacité de défense antiaérienne à basse altitude des Forces armées canadiennes est compromise par l'absence de champ de tir près de la base de Chatham. Je demande au ministre s'il peut donner à la population du Nouveau-Brunswick l'assurance que le champ de tir restera au Nouveau-Brunswick.

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, j'ai communiqué avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick pour lui parler de nos préoccupations devant le peu d'enthousiasme des citoyens de la région de Chatham, dont parle le député, à accepter ce champ de tir. Le député sait très bien, monsieur le Président, qu'une évaluation environnementale est en cours.

Il sait aussi que nos discussions avec le Nouveau-Brunswick ne portent pas uniquement sur un champ de tir. La province demande plus de 25 millions de dollars pour accueillir le champ de tir et le système de défense antiaérienne à basse altitude. Le député sait que le budget du ministère de la Défense nationale a été réduit. Nous faisons tous les efforts possibles pour utiliser nos fonds efficacement. Il m'est impossible de donner au député l'assurance qu'il demande.

M. Maurice A. Dionne (Miramichi): Monsieur le Président, je pourrais utiliser les 15 minutes que vous m'accorderiez maintenant pour répliquer aux allégations du ministre. Quoi qu'il en soit, je lui demande s'il sait que ce

Questions orales

dossier compte énormément pour l'économie du Nouveau-Brunswick. Le ministre peut-il s'engager à ce que le champ de tir de Gagetown, actuellement utilisé par les Américains, serve de champ de tir pour les forces de défense antiaérienne à basse altitude de Chatham?

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je reconnais avec le député que la contribution du ministère de la Défense à l'économie du Nouveau-Brunswick n'est pas négligeable.

Je lui rappelle que les chantiers maritimes de la province sont en train de construire six frégates de patrouille. J'attire son attention sur les autres contrats de construction que recevra la province et sur les milliards de dollars que représentent ces contrats. Je peux également dire au député que la région dont il parle n'est pas assez vaste pour les essais du système de défense antiaérienne à basse altitude auquel il fait allusion. Le député peut avoir l'assurance que le champ de tir est en ce moment utilisé à pleine capacité. À moins qu'il ne souhaite compromettre les activités de la BFC de Gagetown, je lui conseille de laisser tomber ce sujet.

* * *

• (1450)

CAMECO

M. Ray Funk (Prince-Albert—Churchill River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie. Ce matin, à Saskatoon, une compagnie du nom de Cameco, dont est responsable le ministre, a changé son plaidoyer de non coupable à coupable d'infractions provinciales pour le déversement de deux millions de litres de déchets radioactifs dans le lac Wollaston en novembre dernier. Comme cette société a également reconnu sa culpabilité dans le cas d'accusations portées contre elle par le gouvernement fédéral en décembre l'an dernier, le public n'a plus de recours pour obtenir des réponses à des questions comme: quel a été le rôle des autorités de réglementation dans cette catastrophe? Quel impact cette industrie a-t-elle sur les habitants du Nord et leur environnement? Datant de 1946, la loi qui régit cette industrie est-elle toujours pertinente?

Par conséquent, je voudrais demander au ministre: est-il prêt maintenant à revenir sur sa décision et à demander la tenue d'une enquête publique là-dessus afin que le public connaisse enfin tous les faits?